



Communiqué

Lausanne: quatrième activation du plan canicule

A la suite de la demande des autorités cantonales vaudoises, la Ville de Lausanne active son plan canicule pour la quatrième fois de l'été, à partir de ce lundi 10 août 2026. Le dispositif de visites des personnes âgées de 65 ans et plus est activé.

Avec des températures élevées ces prochains jours et prochaines nuits, la Ville de Lausanne, par le biais de l'Etat-major DIAM (Directives pour l'engagement des secours en cas d'Accident Majeur), active son plan canicule pour la quatrième fois de l'été, dès ce lundi 10 août 2026.

Concrètement, cela signifie que les personnes domiciliées sur la commune de Lausanne, âgées de 65 ans et plus, ou souffrant d'une affection chronique, vivant seules à leur domicile et non suivies par un Centre médico-social (CMS), peuvent contacter, tous les jours de la semaine, de 8h à 11h et de 14h à 17h – personnellement ou par le biais d'un membre de la famille, **le numéro gratuit**

0800 808 808

afin de bénéficier, sur demande, d'une visite effectuée par du personnel formé et compétent (assistantes et assistants de sécurité publique, membres du détachement poste médical avancé ou sapeuses et sapeurs-pompiers). Les visiteuses et visiteurs seront clairement identifiables par leur uniforme et un badge. La Ville de Lausanne rappelle les conseils de base en cas de fortes chaleurs, à savoir:

- rester au frais et réduire l'activité physique;
- laisser la chaleur dehors – fermer les fenêtres, stores et rideaux;
- bien aérer la nuit;
- se rafraîchir et s'hydrater régulièrement en consommant de l'eau du robinet qui répond à toutes les exigences de qualité et aux besoins physiologiques;
- en cas d'urgence, appeler le 144.

Hormis pour les entreprises bénéficiant d'une autorisation temporaire permettant de débiter les travaux extérieurs dès 06h00, la Ville de Lausanne remercie par avance, la population de contribuer encore plus que d'habitude, au bien-être de chacune et chacun, en évitant tout bruit inutile la nuit, étant donné qu'il est recommandé durant ces périodes de fortes chaleurs, de bien aérer son logement, par conséquent, de laisser les fenêtres ouvertes.

La Municipalité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39**
- **Michel Gandillon, chef cellule communication DIAM, tél. 079 501 52 18**

Lausanne, le 10 août 2026